

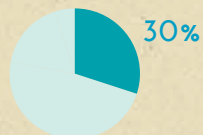


Fiche Thématique de l'Observatoire de la production bio

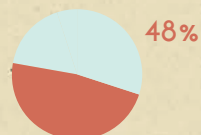
LES ARRÊTS DE CERTIFICATIONS BIO EN 2015

CHIFFRES CLÉS - ARRÊTS 2015

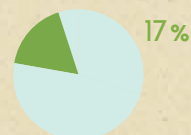
71
arrêts de certification



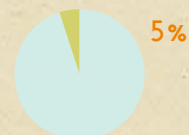
Retraites



Arrêts anticipés



Déconversions



Changement de statut

34% en légumes



15% en grandes cultures



14% en fruits



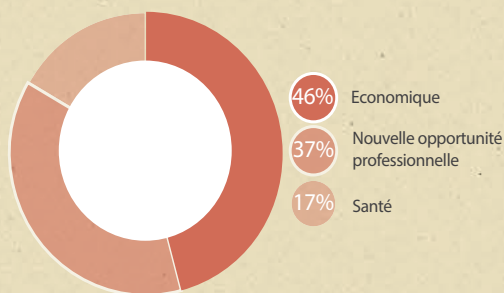
8% en bovins lait



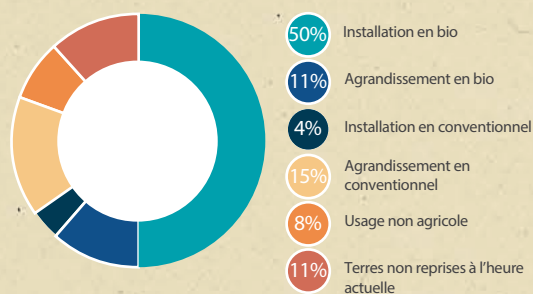
8% en volailles



Raisons d'arrêt anticipé



Devenir des terres



Document réalisé par la FRAB, extrait de l'Observatoire régional de la production biologique, suivi des certifications bio 2016

Pour en savoir plus sur l'agriculture bio, contactez le réseau GAB-FRAB :

Bretagne	> FRAB	02 99 77 32 34
Côtes d'Armor	> GAB d'Armor	02 96 74 75 65
Finistère	> GAB 29	02 98 25 80 33
Ille-et-Vilaine	> Agrobio 35	02 99 77 09 46
Morbihan	> GAB 56	02 97 66 32 62



L'observatoire complet de l'agriculture biologique bretonne, est disponible à la FRAB. La FRAB réalise également vos études sur la bio au niveau de votre territoire (commune, pays...).

Contact : observatoire@agrobio-bretagne.org

ILS SOUTIENNENT LA BIO EN BRETAGNE



ARRÊTS DE CERTIFICATION. UNE PART IMPORTANTE DES TERRES NON REPRISE EN BIO

Les résultats présentés ici sont basés sur les informations de 60 agriculteurs ayant arrêté leur certification bio en 2015. Les informations ont été obtenues soit par l'intermédiaire des techniciens des GAB, soit par appels téléphoniques.

En 2015, 73 fermes ont arrêté leur certification bio. 1/3 d'entre-elles étaient en maraîchage, 15% en production de fruits, 15% en grandes cultures, 8% en bovins lait et 8% en volailles.

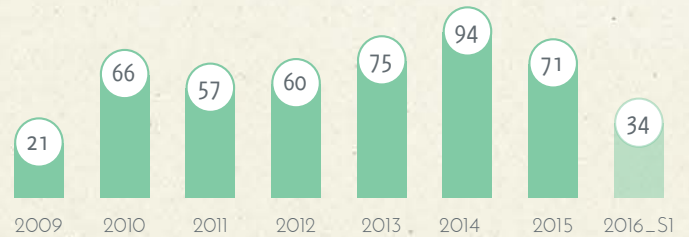
Un tiers de ces arrêts est dû à des départs à la retraite, une petite moitié à des arrêts anticipés de la production, 17% représentent des arrêts de certification bio avec maintien de l'activité agricole et 5% sont simplement des changements de statuts, des déménagements ou des associations avec une autre ferme.

Les agriculteurs qui arrêtent le label bio mais continuent leur activité le font principalement par manque de rentabilité économique. Pour d'autres, c'est parce qu'ils ont été déclassés par l'organisme certificateur ou ont rencontré des difficultés techniques ou des problèmes de débouchés.

Les arrêts anticipés s'expliquent par des problèmes économiques pour la moitié d'entre eux, par des problèmes de santé ou pour des raisons professionnelles pour l'autre moitié. Ils se font avant 7 ans d'activité pour 50% d'entre-eux. Chez les maraîchers, les difficultés économiques sont la principale raison des arrêts de la bio.

Sur la moitié des terres libérées, de nouveaux agriculteurs bio s'installent, hors-cadre familial pour les 2/3 d'entre eux. 1/4 est repris pour des agrandissements, bio ou conventionnels. Les autres ne sont pas encore reprises ou ont un usage non agricole.

Evolution du nombre de désengagements par an



Production des fermes ayant arrêté leur certification en 2015

